

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SERVICE SPORT/CISPD

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

DIRECTION DES SOLIDARITES

N°D25DSSP26**OBJET : CARTES PASS'SPORT 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE- ERREUR MATERIELLE DÉCISION D25DSSP19**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019D-102-SPSA en date du 26 septembre 2019 portant sur le fonctionnement de la carte pass'sport ;

Vu la décision n°D25DSSP19 en date du 30 Janvier 2025 relative au financement des cartes pass'sport 2025 ;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction du tableau retraçant les versements de chaque club, il est donc nécessaire de modifier la décision n°D25DSSP19 ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot,
décide,****1°) – De modifier la décision n°D25DSSP19 pour faire suite à l'erreur matérielle portant sur le montant total à verser : il convient donc de lire le montant total à verser 4 650 € au lieu de 4 620 € ;**

Association	Nombre de cartes retournées	Tarif unitaire des cartes	Montant à verser
AÏKIDO CLUB FUMELOIS	2	15 €	30 €
AMICALE LAÏQUE TOURNON BASKET	9	15 €	135 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS DE LA THEZE	3	15 €	45 €
ASSOCIATION SPORT ET GYM FUMEL	21	15 €	315 €
ASSOCIATION VTT ESCAPADE	1	15 €	15 €
ATHLETIC CLUB FUMELOIS	1	15 €	15 €
BADMINTON CLUB FUMELOIS	1	15 €	15 €
BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	29	15 €	435 €
BOXING CLUB FUMEL LIBOS	23	15 €	345 €
CLUB NAUTIQUE FUMEL LIBOS	12	15 €	180 €
LA PENNOISE	11	15 €	165 €
FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	47	15 €	705 €

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20250217-D25DSSP26-AR
Reçu le 04/03/2025
Publié le 04/03/2025

FOOTBALL CLUB PENNE ST SYLVESTRE	20	15 €	300 €
HANDBALL CLUB FUMELOIS	2	15 €	30 €
LITTLEMOON	9	15 €	135 €
JUDO CLUB FUMEL LIBOS	10	15 €	150 €
JUDO CLUB ST SYLVESTRE	3	15 €	45 €
SHIZENDO KARATE FUMEL	10	15 €	150 €
KARATE SHOTOKAN	3	15 €	45 €
REGROUPEMENT PAYS LOT LEMANCE	34	15 €	510 €
TENNIS CLUB MONTAYRAL	8	15 €	120 €
ASSOCIATION PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	4	15 €	60 €
ASSOCIATION VALLEE LEMANCE FOOTBALL CLUB	7	15 €	105 €
ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE FUMELOISE	3	15 €	45 €
UNION SPORTIVE DE TENNIS FUMELOIS	2	15 €	30 €
UNION SPORTIVE TRENTLS XIII	9	15 €	135 €
UNION SPORTIVE VALLEE DU LOT	3	15 €	45 €
VANESSA ET SA TROUPE	12	15 €	180 €
VTT CLUB DES ROCHERS	11	15 €	165 €
TOTAL	308	15 €	4 650 €

2°) – De préciser que les autres termes de la décision n° D25DSSP19 en date du 30 Janvier 2025 restent inchangés.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 17 février 2025



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 04 mars 2025

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 04 mars 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com